



Bilan de la concertation - PLU commune déléguée de Panilleuse

- La concertation publique s'est déroulée dans les conditions suivantes :
 - L'affichage de la délibération ;
 - La rédaction d'un communiqué de presse sous forme d'annonce légale ;
 - Avis dans les boîtes aux lettres ;
 - Article relatif au PLU dans le bulletin municipal dans l'édition du 26 mai 2015 ;
 - Organisation de deux réunions publiques les 10 mai 2016 et 15 novembre 2017.

- Le bilan est le suivant :
 - Aucune remarque des administrés de nature à remettre en cause les orientations générales retenues n'ayant été relevée - à l'exception des demandes émises par les personnes publiques associées dans le cadre de l'association et dont il a été tenu compte pour la mise au point du dossier - considère ce bilan favorable et décide de poursuivre la procédure ;